

Demande d'équivalence

Nom et prénom de l'étudiant :

Bachelor :

Master :

Mention :

Vous avez commencé vos études à l'Ecole des sciences criminelles et vous souhaitez obtenir des équivalences dans une ou plusieurs matière(s) déjà suivie(s) dans le cadre de vos études précédentes. Merci de lire attentivement l'art. 5 « Equivalences » du Règlement de votre plan d'études.

Veillez remettre **en début de cursus et pour tout le cursus**, dans les 3 semaines au plus tard, ce formulaire accompagné des photocopies de diplômes, procès-verbaux de notes et descriptifs détaillés du contenu des cours suivis, au secrétariat de l'Ecole. Ces documents, attestés par votre université d'origine, doivent, le cas échéant, être complétés par une traduction en français.

La commission d'équivalences se réunit chaque semestre dans les 6 semaines suivant le début du semestre. La décision finale vous sera communiquée par écrit.

Diplômes universitaires obtenus	Date	Université	Pièce versée au dossier

Discipline(s) pour laquelle/lesquelles l'équivalence est demandée et correspondant dans votre précédent cursus :

Disciplines du plan d'études ESC	Disciplines suivies dans votre précédent cursus

Détails sur les disciplines mentionnées dans le tableau précédent :

Disciplines étudiées	Nombre de semestres	Nombre de crédits ECTS	Université de	Examens réussis le	Note obtenue

Date et signature de l'étudiant :

A remettre au Secrétariat de l'Ecole des sciences criminelles au Batochime 6^{ème} étage avec toutes les annexes nécessaires

